

COMMUNE DE BOLLEZEELE

NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'exercice 2021 est la suite d'un programme d'investissement important pour la commune, la construction d'un accueil périscolaire et salle de musique. Les dépenses engagées cette année concernent les travaux, travaux qui ont été interrompus à cause de la pandémie.

En section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à 846 107.44 €, les recettes à 1 002 257.47 € soit un résultat positif de 156 150.03 €.

Dépenses

Les charges à caractère général (chapitre 11) sont en augmentation par rapport à l'année précédente :

2020 : 241 554.21€

2021 : 270 735.33 €

Cette augmentation s'explique par :

- Report de factures 2020 d'électricité sur 2021 : + 15 000 €
En 2019 : 40 666.35 €, en 2020 : 25 430.36 € et en 2021 : 40 794.54 €
- Un nombre d'élèves en augmentation au sein de l'école publique entraînant plus d'enfants en cantine scolaire (augmentation de 6 000 € des dépenses en aliments) et une augmentation des dépenses de fournitures scolaires (augmentation de 4 000 €).
- En 2020 à cause de la pandémie et du confinement, l'impact du recrutement du deuxième agent technique n'avait pas été ressenti sur le budget. On relève en 2021 des augmentations dans les dépenses de fournitures non stockées (+ 4 000 €), une augmentation de 1 800 € des dépenses de carburants
- Une augmentation de 6 000 € des dépenses d'entretien de bâtiment comprenant 3 766.72 € de travaux de reprise de couverture à l'église.
- Une augmentation de 4 700 € des dépenses de Fêtes et cérémonies par rapport à 2020 liée au tir d'un feu d'artifice en 2021 (2 500 €), à l'augmentation de la valeur des cartes cadeaux pour le personnel.
- Un maintien des dépenses d'achat de fournitures d'entretien liée à la crise sanitaire à un niveau élevé par rapport à avant la pandémie (4 820.57 € en 2021 contre 2 605.91 € en 2019)

Le chapitre « charges de personnel » est en augmentation forte augmentation + 40 000 € par rapport à 2020, soit 361 339.38 € en 2020 et 401 393.14 € en 2021.

L'effectif communal est de 11 agents titulaires (deux agents ont été titularisés en 2021) et trois contrats aidés Parcours Emploi Compétence (un contrat aidé est passé de 20 h à 30 h à son renouvellement de contrat en juillet). Depuis septembre 2021, un agent non titulaire intervient quotidiennement en cantine suite à la surcharge de travail liée à la COVID 19 et au nombre d'élèves en forte augmentation.

De plus les effectifs très importants en accueil périscolaire obligent à recruter pour quelques heures chaque semaine.

Un agent est remplacé un jour par semaine pour bénéficier de son compte formation.

Un agent ATSEM bénéficie d'un congé maternité depuis novembre 2021 et jusqu'en mars 2022 et est remplacé. Cet agent assure habituellement les accueils de loisirs et il a dû être remplacé aux vacances de Toussaint 2021.

Comme en 2020, un accueil de loisirs des petites vacances a été annulé (vacances de printemps en 2021) mais la commune a du recruté trois animateurs aux vacances d'hiver car les agents communaux n'étaient pas disponibles.

Enfin on observe une augmentation des absences pour maladie, cas contacts, enfants malades. Toutes ces absences au sein des services tels que la cantine, l'école ou l'accueil périscolaire sont remplacés.

Les charges de gestion courantes sont quant à elles en augmentation d'environ 11 000 € depuis 2020 correspondant aux cotisations de sécurité sociale des élus.

Les charges financières sont nulles car la commune n'a plus d'emprunt en cours.

Recettes

Le total des produits de fonctionnement est de 1 002 257.47 €.

Les produits des services (56 848.94 €) sont revenus au niveau de 2019, une forte baisse avait eu lieu en 2020 à cause de la pandémie (annulation des accueils de loisirs, cantine fermée).

Les impôts et taxes sont en évolution : 578 793.78 € en 2020 contre 607 721.71 € en 2021. Cette augmentation correspond à l'augmentation des impôts directs locaux de 27 000 € sans toutefois avoir augmenté les taux d'imposition.

La loi de finances 2020 a acté la suppression de la taxe d'habitation.

Suite à cette réforme, le législateur a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. Désormais, le taux départemental de TFPB 2020, à savoir 19.29 % doit s'additionner au taux communal.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition donc de reconduire les taux appliqués depuis 2011, d'y ajouter, conformément à la loi, le taux de la part départementale :

	2020	2021
Taxes foncières sur les propriétés bâties	16.08 %	35.37 % (16.08 + 19.29)
Taxes foncières sur les propriétés non bâties	49.02 %	49.02 %

Les dotations et participations sont globalement en baisse de 20 402.79 €. On peut noter la suppression de la compensation de la taxe d'habitation (23 286 € en 2020), l'augmentation de la Dotation de Solidarité Rurale de 4 500 €, la baisse des participations de la CAF pour les accueils de loisirs liés au fonctionnement de ces accueils en 2020 (pandémie).

En investissement :

Le total des dépenses est de 608 047.58 € et celui des recettes 465 873.92 € soit un déficit d'investissement de 142 173.66 €.

Dépenses

- La commune n'a plus d'emprunt en cours en 2021
- Immobilisations corporelles d'un montant de 607 806.22 € correspondent à :

21318	Autres bâtiments publics	Montant TTC
MISSION CSPS ACCUEIL PERISCOLAIRE	MAISON D'ACCUEIL ET DE MUSIQUE	3 240.00
CONTROLE TECHNIQUE ACCUEIL PERISCOLAIRE		586.84
MAITRISE D'ŒUVRE		9 414.59
MAITRISE D'ŒUVRE		365.25

SOLDE TRAVAUX ORANGE ACCUEIL PERISCOLAIRE		853.62
TRAVAUX GAZ		455.80
TRAVAUX ELECTRICITE		1 302.48
EXTINCTEURS ET PLANS		558.90
MARCHES TRAVAUX LOT 1 GROS ŒUVRE		65 689.90
MARCHE DE TRAVAUX LOT 5 PLATRERIE		36 708.05
MARCHE DE TRAVAUX LOT 9 ELECTRICITE		29 176.35
MARCHE DE TRAVAUX LOT 2 ETANCHEITE		13 134.03
MARCHE DE TRAVAUX LOT 3 MENUISERIES EXTERIEURES		20 324.85
MARCHE DE TRAVAUX LOT 6 ET 6 BIS MENUISERIES MURS MOBILES		75 723.27
MARCHE DE TRAVAUX LOT 10 et 11 CHAUFFAGE PLOMBERIE		43 418.40
MARCHE DE TRAVAUX LOT 7 REVETEMENT SOL FAIENCE		13 742.94
MARCHE DE TRAVAUX LOT 8 PEINTURE SIGNALETIQUE		23 648.87
MARCHE DE TRAVAUX LOT 12 VRD		23 334.58
GANIVELLES		1 117.05
ESPACES VERTS		1 584.00
GRILLAGE		144.00
CLOTURES		1 795.54
SALLE DES SPORTS		69 100.93
SALLE DES SPORTS		3 946.80
TOITURE ANNEXE LA POSTE		5 101.73
2132	Immeubles de rapport	
TRAVAUX PRESBYTERE		2 407.00
TRAVAUX PRESBYTERE		2 538.00
21533	Réseaux câblés	
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC SIECF		9 617.61
21534	Réseaux d'électrification	
TRAVAUX EFFAC. RTE MERCK ET FLANDRE SIECF		17 730.23
21538	Autres réseaux	
EXTENSION RESAUX LOTISSEMENT IMWO		2 338.80
TRAVAUX EFFAC. RESEAUX ET EP RUE EGLISE 2 ANS		69 210.80
TRAVAUX EFFAC. RESEAUX ET EP ALLE PEUPLIERS		23 998.34
21568	Autre matériel et outillage	
EXTINCTEURS CLASSE MODULAIRE		142.15
21578	Autre matériel et outillage	
ILLUMINATIONS DE NOEL		5 476.92
2158	Autres matériels & outillage	
CHAUFFAGE ATELIER		262.08
DEBROUSAILLEUSE		886.00
PERCEUSE A COLONNES		462.32
MEULEUSE ANGULAIRE		167.84
BROYEUSE FAUCHEUSE		7 080.00

2183	Matériel de bureau et info.	
CLASSE NUMERIQUE MODULAIRE		4 434.60
2184	Mobilier	
RAYONNAGE MUSIQUE MAISON ACCUEIL ET MUSIQUE		755.83
CHAISES ET CHARIOT MUSIQUE - MAM		1 464.10
ARMOIRES MAISON ACCUEIL ET MUSIQUE		3 360.00
MOBILIER CLASSE MODULAIRE		460.95
2188	Autres immo corporelles	
COCOTTES MINUTES CANTINE		307.20
PUPITRES MUSIQUE MAM		6 400.00
CASSEROLES, MARMITES CANTINE		794.28
LAVE LINGE MAIRIE		344.80
REFRIGERATEUR CANTINE		1 545.60
REFRIGERATEUR ESPACE JULES DEHAENE		1 152.00
TOTAL		607 806.22

Recettes

Les subventions d'investissement s'élèvent à 244 787,51 € et sont détaillées ci-dessous :

1321	Etat & établ.nationaux	
	DETR 2019 2E ACOMPTE ACCUEIL PERISCOLAIRE	41 988.21
	PLEXIGLASS ELECTIONS	900.00
	DETR 2019 3E ACOMPTE ACCUEIL PERISCOLAIRE	20 051.11
1322	Régions	
	PRADET ACCUEIL PERISCOLAIRE	41 438.51
1323	Départements	
	ADVB 2E ACOMPTE ACCUEIL PERISCOLAIRE	62 681.00
	ADVB CLASSE MODULAIRE	31 819.00
1328	Autres	
	FONDS DE CONCOURS CCHF – CLASSE MODULAIRE	15 909.68
	FONDATION DU PATRIMOINE – MONUMENT AUX MORTS	5 000.00
	CAF ACCUEIL PERISCOLAIRE ET MUSIQUE	25 000.00
TOTAL		244 787.51

Elles concernent, comme en dépenses, principalement la construction de la maison d'accueil et de musique soit 191 158.83 € sur les 244 787.51 €.

Les dotations, fonds divers, réserves s'élèvent à 95 628.89 € dont 92 312.46 € de FCTVA (montant élevé lié aux dépenses de construction de la maison d'accueil et de musique en 2020) et 3 316.43 €. L'excédent de fonctionnement s'élève à 93 397.83 €. On observe une diminution du montant des taxes d'aménagement par rapport à 2020 avec un retour progressif au montant habituel de la commune 3 316.43 € (les montants 2019 et 2020 étant impactés par la construction magasin ALDI).

Le maire, Pierre MARLE

